

Énergie Océane

Le journal intercommunal

N°3
Juillet 2005



Communauté
de Communes
des Olonnes

Le Château d'Olonne

Les Sables d'Olonne

Olonne-sur-Mer



Éditorial

Des projets fédérateurs pour l'avenir

La forte personnalité du Pays des Olonnes, composé de trois communes imbriquées les unes aux autres - Les Sables, le Château et Olonne-sur-Mer - se trouve sublimée à travers la Communauté de Communes des Olonnes (CCO). Cette dernière donne à son territoire, en raison des compétences obligatoires qui sont les siennes, le visage d'un acteur incontournable du Pays des Olonnes et elle s'impose, en Vendée, comme un exemple d'intercommunalité.

Après la réussite des parcs d'activités économiques et le lancement de zones industrielles, les réalisations multiples se succèdent : lancement d'un Village d'Entreprises, mise en place d'un Multi Accueil petite enfance et d'un Foyer Jeunes Travailleurs, agrandissement de l'École de Musique, construction d'une nouvelle station d'épuration sans oublier la création de voies de désenclavement tel le boulevard du Vendée Globe. Loin d'être exhaustive, cette énumération montre que la CCO est au cœur de tous les grands projets des Olonnes.

Du fait de sa position phare et de son rayonnement, la Communauté de Communes est également de plus en plus souvent appelée à participer à des projets extra-communautaires tels que le Vendéopôle du Littoral, le Schéma de Cohérence Territoriale du Canton des Sables d'Olonne (SCOT) ou le Pôle Touristique International (PTI). Des projets importants qui influenceront sur l'évolution de notre territoire et des communes limitrophes. Préparer l'avenir, telle pourrait être, au travers de ses missions, la devise de la CCO.

Louis Guédon, président de la CCO,
député maire des Sables d'Olonne

Jean-Yves Burnaud, maire du Château d'Olonne,
vice-président de la CCO

Jean-Yves Grelaud, maire d'Olonne-sur-Mer,
vice-président de la CCO, conseiller régional

Schéma de cohérence territoriale

Une question d'équilibre

En 2007, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) donnera un nouveau souffle au canton. Ce document d'urbanisme est aujourd'hui dans sa phase opérationnelle. Après le diagnostic, place aux grandes orientations.

Le SCOT est en marche. Établi à l'échelle du canton des Sables d'Olonne et pris en charge par son syndicat mixte (*lire encadré*), le Schéma de Cohérence Territoriale est en effet entré dans sa phase opérationnelle en janvier dernier.

Remplaçant les anciens schémas directeurs, le SCOT est un document d'urbanisme qui fixe les orientations générales de développement, d'aménagement et d'équilibre d'un territoire. S'il n'est pas obligatoire, il a néanmoins une valeur juridique et s'avère indispensable aux agglomérations dans la mesure où il met en cohérence les politiques d'urbanisme, d'habitat*, de déplacements, d'équipements commerciaux etc.

En début d'année, le cabinet chargé de rédiger ce document a donc été choisi et l'étape n° 1 - la réalisation d'un diagnostic - a aussitôt été engagée. Objectif : dresser un état des lieux des différents secteurs (économie, tourisme, agriculture, environnement, habitat, transports...) à l'échelle du territoire et les analyser de façon transversale pour repérer les équilibres et déséquilibres existants.

Ce diagnostic ayant livré ses conclusions début juin, il s'agit désormais de définir les grands enjeux de territoire afin de choisir le scénario à intégrer au cœur du SCOT. Il faudra alors attendre l'été 2007 pour que ce docu-

ment soit achevé et approuvé par les services de l'État, avant sa mise en application. D'ici là, c'est une véritable identité commune, prenant en compte les particularités des lieux et des modes de vie du canton, qui aura été créée pour le territoire ●

* Le SCOT est fortement recommandé pour les communes situées à moins de 15 km du littoral ou des unités urbaines de plus de 50 000 habitants. Lorsque celles-ci ne sont pas incluses dans un périmètre de SCOT, la loi peut en effet leur imposer une règle de constructibilité limitée.

Avis à la population

Le périmètre retenu pour le SCOT est celui du canton des Sables d'Olonne dans la mesure où il correspond à un bassin de vie déjà bien identifié. C'est donc ensemble que les communautés de communes des Olonnes et de l'Auzance et de la Vertonne travaillent sur ce projet. Directement concernée, la population va elle aussi être associée à sa mise en œuvre. Des registres de concertation sont ainsi ouverts dans les mairies et les communautés de communes. Pour présenter l'opération, un dépliant détaillé a été joint à ce numéro d'Énergie Océane. Enfin, des réunions publiques sont attendues après les vacances d'automne. Car un SCOT doit aussi prendre en compte l'avis des habitants ●

A U S O M M A I R E D U N U M É R O

Finances



2

La CCO monte en puissance

Économie



3

Le littoral attend son Vendéopôle

Environnement



3

L'assainissement en travaux

Social



4

Un Relais Assistantes Maternelles pour tous

La CCO monte en puissance

91 millions d'euros ! Pour 2005, la Communauté de Communes des Olonnes a voté un budget prévisionnel global record, confirmant une montée en puissance engagée depuis quelques années.



En mars dernier, la Communauté de Communes des Olonnes a voté son budget... Ou plutôt ses budgets prévisionnels 2005 ! Volonté de simplification et souci de cohérence, quatre budgets, avec chacun leurs propres lignes de dépenses et de recettes, sont en effet mis en œuvre chaque année par la collectivité. À savoir un budget principal et trois budgets annexes : Assainissement, Zones d'activités communautaires, Industriel et commercial (Pépinière, Village d'Entreprises...). Et si la CCO a connu une progression impressionnante ces dernières années, multipliant par plus de deux son budget global entre 1998 et 2004, elle vient

cette année de battre un nouveau record en votant un budget de 91 millions d'euros de dépenses contre 47 millions d'euros en 2004 (cf. « Les budgets en chiffres »). Avec la réalisation programmée de plusieurs grands équipements et l'augmentation du personnel communautaire, les Olonnes confirment aujourd'hui leur montée en puissance.

Des projets...

Principal élément fort : la station d'épuration du Petit Plessis, qui, entre sa construction et ses coûts d'exploitation, atteint les 42 millions d'euros de dépenses au sein du budget Assainissement. Précision cependant, ces

sommes ne seront pas débloquées en totalité en 2005 mais accompagneront le déroulement du chantier.

Parmi les autres projets marquants : la mise en service de la structure Multi-Accueil pour les 0-3 ans, l'extension de l'École de Musique, la création de la 2^e tranche du Village d'Entreprises (lire également « Zooms sur les investissements »)... Sans oublier les effectifs, multipliés par 4 en 3 ans, et qui s'appêtent à franchir cette année la barre des 100 salariés !

... Maîtrisés

Davantage de compétences, davantage d'hommes et de femmes, davantage d'équipements à entretenir et toujours de nouveaux projets... La CCO va vite (lire « Une étude à suivre ») mais sait rester prudente en ce qui concerne les cordons de sa bourse. Elle a ainsi minimisé, dans son budget prévisionnel, la dotation globale de fonctionnement de l'État qui sera finalement plus élevée que prévue. De même, elle pourra réajuster ses dépenses en fin d'année lorsqu'elle aura pris du recul sur les premiers mois de fonctionnement du Multi-Accueil... Dont la fréquentation devrait parallèlement rehausser le niveau de recettes, même si la structure reste déficitaire. Sans compter la Taxe Professionnelle Unique (TPU) dont le produit augmente régulièrement, preuve du succès de la zone d'activités Actilonne et du Village d'Entreprises. Ayant atteint un nouveau palier, la CCO n'en garde pas moins les pieds sur terre ! ●

Zooms sur les investissements

Tour d'horizon des investissements forts, inscrits aux budgets 2005 de la CCO.

Budget Principal

- Participation aux syndicats mixtes (Trivalis, Canton des Sables d'Olonne, Vendéopôle, Pôle Touristique International, Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) : 3,67 millions d'euros.
- Achat de terrains et travaux (lycée Tabarly, Chais des Marins, Foyer de Jeunes Travailleurs) : 1,89 million d'euros.
- Extension de l'École de Musique : 963 000 euros.



- Subventions d'équipements (électrification de la ligne SNCF pour le TGV, engin de levage portuaire, hippodrome) : 510 000 euros.
- Élargissement du chemin de Chaintrelongue : 400 000 euros.
- Collecte des ordures ménagères (achat d'un fourgon, mise en place des bacs...) : 388 000 euros.
- Subventions aux associations : 325 000 euros (dont 189 000 euros pour le social et le scolaire).
- Structure Multi-Accueil (fin de la construction et mobilier) : 236 000 euros ●

Budget Assainissement

Nouvelle station d'épuration (construction, réalisation et modification des réseaux, réalisation d'un émissaire de rejet en mer) : 35,65 millions d'euros ●

Budget Zones d'activités communautaires

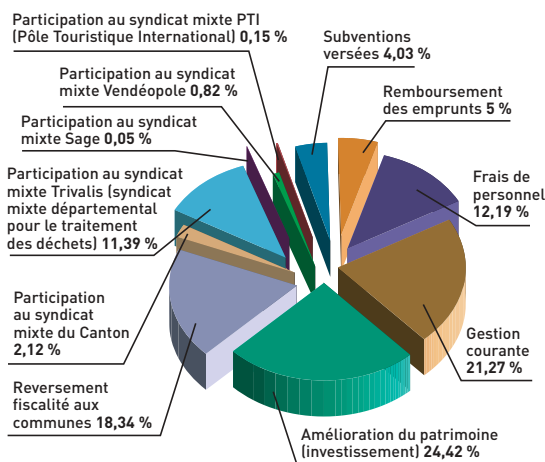


Acquisition de terrains et travaux d'aménagement (Actilonne, Jardins du Château, Plesses, RN 160) : 2,6 millions d'euros (en parallèle, la vente de terrains aménagés rapportera 3,4 millions d'euros cette année) ●

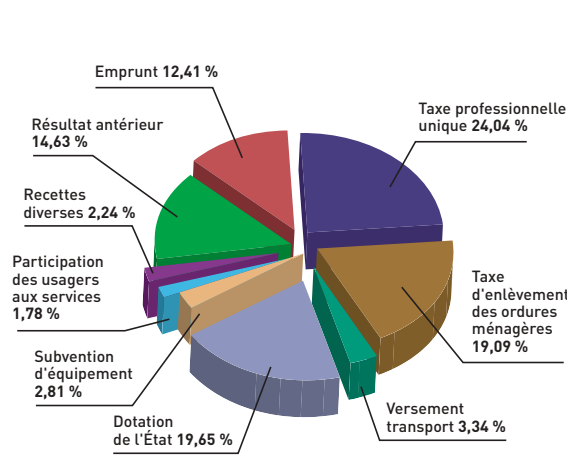
Budget Industriel et commercial

Village d'Entreprises (fin de la première tranche et lancement de la 2^e) : 1,48 million d'euros ●

Décomposition des dépenses réelles du budget principal pour 2005



Décomposition des recettes réelles du budget principal pour 2005



Une étude à suivre

Les budgets 2005 de la CCO s'inscrivent dans la lignée des précédents, eux-mêmes ayant été bâtis sur la base d'une étude prospective réalisée il y a 4 ans pour la période 2002-2007. Un constat : à mi-parcours, la collectivité a réalisé tout ce qui était prévu, ce qui explique sa montée en puissance rapide. Des nouveaux projets s'avérant nécessaires, la CCO a décidé de lancer, en 2005, une étude complémentaire... Afin de se projeter sereinement dans les années à venir ●

Les budgets en chiffres

Prévisionnels 2005 (en euros)	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Budget Principal	20 592 417,00	9 871 135,73	30 463 552,73
Budget Assainissement	2 437 397,06	40 058 633,99	42 496 031,05
Budget Zones d'activités communautaires	8 796 565,26	7 062 325,94	15 858 891,20
Budget Industriel et commercial	235 445,90	2 314 961,86	2 550 407,76
TOTAL	32 061 825,22	59 307 057,52	91 368 882,74

En fonctionnement comme en investissement, chacun des quatre budgets de la CCO s'équilibre en termes de recettes et de dépenses :

- **Les recettes** proviennent de quatre sources principales que sont les taxes diverses (taxe professionnelle unique, taxe d'enlèvement des ordures ménagères...), les dotations et subventions de l'État, les revenus de certains services (TUSCO par exemple) et les emprunts contractés.

- **Les dépenses** se répartissent en coûts d'investissement (souvent lourds au regard des équipements et réalisations concernés) et en frais de fonctionnement ou d'exploitation. Ceux-ci regroupent les frais de personnel, les frais de gestion courante des équipements communautaires et le remboursement des emprunts.

Opérationnel début 2008

Le littoral attend son Vendéopôle

Réalisé en deux temps et sur deux communes, d'abord au Château d'Olonne puis à Talmont-Saint-Hilaire, le Vendéopôle du Littoral mobilise d'ores et déjà la Communauté de Communes des Olonnes, dans le cadre d'un syndicat mixte. La mise en activité du parc est prévue pour 2008.

Après la création de parcs d'activités d'origine communale ou intercommunale tels les Fruchardières, les Lauriers, les Plesses ou encore Actilonne, auxquels viennent s'ajouter les constructions d'une Pépinière et d'un Village d'Entreprises, la Communauté de Communes des Olonnes, associée au Talmondais et au Pays des Achards, va bénéficier d'un futur Vendéopôle. Cet équipement, créé à l'initiative du Conseil général et de la CCO, viendra compléter les zones d'activités existantes en même temps que sera terminé le désenclavement du littoral grâce à la construction de l'autoroute A83, du boulevard du Vendée Globe et des rocades de contournement large. Ce Vendéopôle de seconde génération, appelé Vendéopôle du Littoral, bénéficiera du financement de plusieurs collectivités (cf. tableau) et sera réalisé en deux endroits et en deux temps : au Château d'Olonne du côté des Plesses et à Talmont-Saint-Hilaire

au Bec du Bois. Les travaux de la partie talmondaise ne seront en effet engagés que lorsque 40 % des terrains aménagés au Château auront été vendus.

Atouts pour tous

Porté par un syndicat mixte piloté par la Communauté de communes des Olonnes⁽¹⁾, le Vendéopôle du Littoral a de quoi séduire les entreprises : une situation géographique intéressante à proximité d'un centre urbain et de voies à grande circulation⁽²⁾, une implantation au cœur de deux bassins écono-



Les membres du bureau du Syndicat Mixte du Vendéopôle du Littoral. De gauche à droite : Mme Prouteau, représentante d'Olonne-sur-Mer, M. de la Bassetière, Président de la communauté du Talmondais, M. Burnaud, maire du Château d'Olonne, M. Faugeron, président du Syndicat Mixte du Vendéopôle, M. Guédon, président de la CCO, M. Berthomé, maire de Talmont, M. Navarre, président de la communauté des Achards.

miques (les Olonnes et le Talmondais) de premier plan... Sans oublier l'image unique, alliant vocation maritime et esprit de compétitivité, associée à la ville des Sables d'Olonne.

Les études du projet étant programmées pour 2006, les premiers travaux ne commenceront pas avant l'année suivante, avec un début de la phase de commercialisation prévu pour la mi-2007. Le Vendéopôle du Littoral devrait finalement être opérationnel début 2008. À terme, ce sont 27 communes et 115 000 habitants qui bénéficieront de l'apport supplémentaire de cet équipement à l'ensemble du potentiel économique de la CCO ●

(1) Olonnes, Talmondais, Pays des Achards, Auzance et Vertonne... Quatre communautés de communes, représentant trois cantons, se sont associées au projet, au sein du syndicat mixte du Vendéopôle du Littoral Vendéen.

(2) Le Vendéopôle sera directement connecté à la 2 x 2 voies qui reliera la RN 160 à la RD 949 fin 2007.

Financement du Vendéopôle

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement (achats des terrains, travaux, frais de commercialisation, etc.)
Communauté des Olonnes	48,8 %	61 %
Communauté de l'Auzance et Vertonne	2,4 %	3 %
Communauté du Pays des Achards	12 %	15 %
Communauté du Talmondais	16,8 %	21 %
Département	20 %	-

Environnement

Du réseau de transfert aux bassins d'orage

L'assainissement en travaux

Entre réseau de transfert, système séparatif et bassins d'orage, la collecte des eaux, qu'elles soient pluviales ou usées, mobilise la Communauté de Communes des Olonnes en 2005. Tour d'horizon des travaux prévus.



Le réseau de transfert en chantier

Lorsque la nouvelle station d'épuration entrera en service en 2007, l'actuelle station de la Sablière deviendra un poste de refoulement et un bassin tampon, qui continuera à collecter les eaux usées pour les expédier vers le futur équipement du Petit Plessis. Pour cela, un réseau de transfert souterrain (tuyau de 800 mm de diamètre) doit être réalisé entre les deux zones, distantes de 8,8 km l'une de l'autre. Un vaste chantier dont la première tranche de travaux débutera dès cet automne en différents points du tracé. À noter que deux quartiers, la Poitevine et le Pas du Bois, seront à terme directement reliés à ce réseau.

Rues sablaises en séparatif

Le réseau d'assainissement de l'avenue d'Aquitaine, du Chemin de Ceinture (aux Sables et au Château) et de la rue Printanière va prochainement passer en mode séparatif avec la pose d'une double canalisation : une pour les eaux usées, l'autre pour les eaux pluviales. Rue Printanière (ainsi que sur une partie de la route du Château), les premiers travaux ont commencé au mois d'avril. Après la pause de l'été, ils reprendront dès septembre pour s'achever fin 2005... Au moment où débiteront ceux de l'avenue d'Aquitaine et du Chemin de Ceinture. Pour rappel, le système séparatif permet de limiter l'apport en eaux pluviales dans les stations d'épuration.

Bassins d'orage sur la Maisonnette

Dans le cadre de la lutte contre les inondations au niveau du centre ville des Sables d'Olonne, la Communauté de Communes des Olonnes a prévu la mise en place de cinq bassins d'orage sur

brèves

Village d'Entreprises : bientôt la 2^{ème} tranche

Succès oblige, le Village d'Entreprises de la Communauté de Communes des Olonnes, implanté sur le parc Actilonne, va rapidement s'agrandir. Dès septembre, les travaux de la seconde tranche seront en effet lancés. Au programme : la création de trois ateliers relais (un de 450 m² et deux de 300 m²) ainsi que la construction d'un ensemble de bureaux destinés aux Douanes (580 m²). Initiée moins d'un an après l'inauguration du village en décembre 2004, cette seconde phase, prise en charge intégralement par la CCO à hauteur de 1,15 million d'euros, permettra entre autres de répondre aux demandes d'entreprises qui n'ont pu être satisfaites à l'ouverture du site. La fin des travaux est prévue pour mars 2006 ●

Pour tout renseignement concernant la location des locaux : Thierry Ouvrard, responsable de la pépinière d'entreprises, tél. 02 51 96 88 88.



Des conteneurs pour Le Château d'Olonne

En vue d'harmoniser la pré-collecte des ordures ménagères sur les trois communes, Le Château d'Olonne sera « conteneurisé » durant l'été. Mais les bacs ne pourront être utilisés qu'à partir du 2 octobre. Environ 6 600 bacs roulants vont ainsi être distribués à l'ensemble de la population et aux professionnels concernés. C'est le fabricant de ces conteneurs lui-même, la société Plastic Omnium, qui sera chargé de cette mise en place en porte-à-porte. À noter qu'en fonction de la taille du foyer ou des locaux, le volume des bacs pourra varier de 120 à 140 litres... Sauf exceptions ●

le bassin versant du ruisseau de la Maisonnette. Régulant le débit d'eau pluviale dans les réseaux afin d'éviter que ceux-ci ne saturent et débordent en aval, deux de ces équipements « tampons » sont déjà installés et en service : celui de la Mérinière (10 000 m³) depuis 2003 et celui des Gobinières (13 500 m³) depuis 2004. Deux autres, dont les études sont actuellement en cours, vont entrer en travaux fin 2005 : aux Genêts (1 800 m³) et à la Vannerie (2 400 m³). Ne restera plus que celui du quartier des Figuiers à réaliser ultérieurement ●

Relais Assistantes Maternelles

Une ressource pour tous

Le Relais Assistantes Maternelles des Olonnes va s'installer dans les locaux du futur Multi-Accueil, rond point des Grands Riaux. Description d'un lieu «ressource» tout à la fois dédié aux assistantes maternelles, aux parents et aux enfants.



En septembre prochain, le 3^e Relais Assistantes Maternelles de Vendée accueillera ses premiers usagers. Service lancé par la CAF, en 1989, le RAM est un lieu «ressource» où les parents peuvent retirer la liste des assistantes maternelles des Olonnes et se renseigner sur un certain nombre de démarches administratives en tant qu'employeurs (législation, URSAFF, CAF).

Côté assistantes maternelles, le Relais est un moyen leur permettant d'être plus facilement mises en contact avec les parents. Autre avantage, le RAM permet aux assistantes de se former, s'informer et faire participer les enfants à des ateliers ludiques et éducatifs.

Et comme tout RAM fonctionne en étroite collaboration avec le service Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil général et les associations qui l'entourent, des contacts ont d'ores et déjà été pris avec l'Association des Assistantes maternelles des Olonnes. Objectif : mettre en place un mode de travail complémentaire entre les deux structures.

Installé dans les locaux du Multi-Accueil, le futur relais bénéficiera d'un bureau, d'une salle de réunions et de l'accès à des espaces d'activités. L'accueil et l'animation sont assurés par une secrétaire et une éducatrice jeunes enfants employées à mi-temps. Une adresse à noter précieusement ! ●

Portrait

Nelly Lalleman, directrice du Multi-Accueil

«Travailler avec les enfants»

En septembre prochain, le Multi-Accueil ouvrira ses portes. Rencontre avec sa directrice, Nelly Lalleman.

Quel est votre parcours professionnel ?

« J'ai toujours souhaité travailler avec les enfants. Tout d'abord en qualité d'auxiliaire de puériculture dans le secteur hospitalier, puis pendant deux années à Gourcy au Burkina Faso. À mon retour, j'ai suivi les formations d'infirmière et de puéricultrice, j'ai exercé de nouveau en secteur hospitalier avant de rejoindre le Conseil général de la Vendée en 1994. Aujourd'hui, avec 25 ans d'expérience, c'est une nouvelle aventure qui commence pour moi. »



Quel sera votre rôle au sein du Multi Accueil ?

« Je gérerai les trois structures suivantes : la mini crèche et la halte garderie situées rue de l'Ancienne Sous-Préfecture ainsi que le Multi-Accueil du rond point des Grands Riaux. De par ma fonction, je suis à la fois responsable des enfants accueillis et des 30 personnes travaillant au sein de ces structures. C'est également à moi de mettre en place un projet d'établissement durable. Pour l'instant, mon principal objectif est de préparer l'accueil des parents et des enfants afin qu'une relation de confiance s'instaure immédiatement et que les enfants se sentent bien. Je serai accompagnée dans cette mission par une collègue puéricultrice expérimentée : Christine Renaud, connue depuis 15 ans à la mini-crèche des Sables d'Olonne. » ●

Sport

Les grands partenariats de la CCO

Course à la renommée

Chaque année, la CCO est partenaire financier d'un certain nombre d'événements sportifs. Zoom sur l'épreuve des « beach boys » des Sables Vendée Triathlon.

Un recrutement international, des triathlètes de haut niveau comptant parmi les grands espoirs de la discipline : Les Sables Vendée Triathlon a le vent en poupe. Créé en 1992 par Luc Bouron, le LSVT bénéficie depuis plusieurs années des subventions de la CCO pour l'organisation du Triathlon des Sables. « La Communauté a été la première collectivité à croire en notre club », tient à souligner son président Denis Marche.

Résultat, en une dizaine d'années, le LSVT s'est imposé comme l'un des cinq meilleurs clubs français. Une jolie performance ! Cerise sur le gâteau : trois athlètes français de l'équipe - Sylvain Sudrie, Nicolas Becket, Yohann Vincent - ont été sélectionnés pour la préparation des Jeux Olympiques de Pékin 2008 ! Sans oublier Ivan Vassiliev, jeune athlète russe de 20 ans, d'ores et déjà considéré par les spécialistes comme l'un des meilleurs triathlètes de la planète ! Si le LSVT forme les champions de demain, il organise également des

épreuves de niveau national. Les 28 et 29 mai derniers, la foule était nombreuse sur le remblai pour assister à la 2^e étape du championnat de France et aux bonnes performances du club sablais*. L'épreuve a d'ailleurs été retransmise sur Canal+ et Sport+. Des retombées médiatiques que la CCO entend bien encourager ! ●

* 2^e place par équipe + grand prix masculin : Y. Vincent, 1^{er} et I. Vassiliev 3^e.

Faire du sport et... ranger !

Bonne nouvelle pour les associations sportives fréquentant le complexe des Chirons : un local de rangement de 50 m², attenant à la halle des sports, sera bientôt mis à leur disposition. Commencés en mai, les travaux devraient s'achever en septembre prochain. Coût de l'opération : 30 390 euros HT, entièrement financés par la CCO ●

École de Musique

Culture

Feu d'artifice de notes

Avec 10 concerts à son actif au cours des mois de mai et juin, l'École de Musique Agréée de la CCO a terminé l'année scolaire en beauté. Rétrospective en musique.

L'École de Musique a plus d'une corde à ses instruments ! En mai, fantaisie, chansons françaises et classicisme étaient ainsi au rendez-vous, avec les premiers spectacles des orchestres à vent et à cordes ainsi que de l'atelier chanson qui ont respectivement interprété des musiques de films, des musiques humoristiques, une composition de C.H. Joubert et des morceaux de Starmania.

Une fois le «la» donné, les musiciens ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. En juin, les habitants des Olonnes ont pu découvrir ou redécouvrir des morceaux de Mahler, Gounod ou Britten interprétés avec brio par l'orchestre symphonique. Le concert des classes de clarinette et de basson a également été apprécié. Après avoir activement participé à la fête de la musique, les élèves de l'école se sont consacrés à leur spectacle de fin d'année sur le thème « les danses du monde ». Un

feu d'artifice de notes très apprécié du public ●

Avis aux nouveaux et anciens élèves, la clôture des inscriptions a lieu début juillet. Contactez le secrétariat de l'École de Musique : Centre Culturel, rue de Verdun, 85100 Les Sables d'Olonne ; Tél : 02 51 23 90 07 ; Fax : 0251 23 92 66 ; www.lessablesdolonnes.fr

L'Orchestre d'Harmonie fête ses 175 ans

Du 1er au 3 juillet, l'Orchestre d'Harmonie des Sables fête ses 175 ans. Au programme : master-class, concerts et déambulations. Retrouvez le programme complet sur le site de la CCO : www.cc-olonnes.fr, rubrique « Actualités » ou dans votre Office de Tourisme ●

Vos contacts à la Communauté de Communes

Communauté de communes des Olonnes
17 rue Nationale - 85109 Les Sables d'Olonne
Tél : 02 51 23 84 40 - Fax : 02 51 32 02 87
info@cc-olonnes.fr

Pépinière d'entreprises Tél : 02 51 96 88 88
TUSCO Tél : 02 51 32 95 95
Piscine des Chirons Tél : 02 51 32 53 58
Déchetterie des Fontaines Tél : 02 51 23 86 05

Service de la collecte des ordures ménagères
Tél : 02 51 23 86 05
École de musique Tél : 02 51 23 90 07
Médiateur du livre Tél : 06 17 25 37 99

Cool Café Tél : 02 51 23 95 66
Centre Animation Jeunesse
Tél : 02 51 21 19 63
CLIC Tél : 02 51 21 49 10

Sur le Web...

La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services. www.cc-olonnes.fr

Directeurs de la publication : Louis Guédon, Thierry Puel • Réalisation et rédaction : Rue Prémion, CCO.
Photos : CCO, Vendée Numérique, Eco Emballage, Vendée Matin, Jacques Boulissière - • ISSN : 1770-9873